



Déclaration préalable CAPD du 28 juin 2018

Le SE-Unsa a confié à l'IFOP le soin d'étudier l'état d'esprit des enseignants à l'issue de la première année scolaire de la nouvelle majorité gouvernementale. Après un an rue de Grenelle, le ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas gagné le pari de la confiance auprès des enseignants.

Cette enquête révèle que, loin des propos du ministre sur des critiques n'émanant que d'«une minorité de professionnels de la défiance», ce sont 63% des enseignants qui jugent que sa politique ne va pas dans le bon sens.

Malgré ce contexte politique négatif, les enseignants se disent très majoritairement (82%) «heureux d'exercer leur métier». Toutefois, plusieurs catégories se distinguent par un vécu plus difficile.

Selon l'enquête, la première marque de reconnaissance pour un enseignant, c'est qu'on lui fasse confiance dans ses choix pédagogiques.

Après la séquence ministérielle «recommandations pédagogiques en lecture-écriture», il est clair que le ministre n'a pas pris le meilleur chemin pour construire avec les enseignants l'école de la confiance qu'il appelle de ses vœux. Pour plus de 90% des enseignants interrogés, la reconnaissance passe aussi par une meilleure rémunération.

S'ajoute à cela beaucoup de déception quant au rendez-vous salarial pour la Fonction publique : gel de la rémunération des agents publics, refus de toute mesure générale alors que l'inflation est de retour.

Pour se sentir bien dans leur métier, les enseignants demandent à être mieux accompagnés en cas de difficultés professionnelles et en fin de carrière et souhaiteraient à 75% pouvoir expérimenter temporairement d'autres fonctions /métiers en vue d'une mobilité professionnelle. Pour le SE-Unsa, les résultats de cette enquête doivent être observés de près par le gouvernement alors qu'il multiplie les remises en cause de ce qui constitue la fonction publique. Les enseignants, comme les autres fonctionnaires, ont à cœur de bien faire leur métier. Ils attendent soutien et reconnaissance de leur employeur.

Définir un nouveau modèle de dialogue social ne peut pas se traduire par une détérioration des droits des agents publics. La présentation, le 25 mai, par la DGAFP, au nom du gouvernement, d'un scénario pour les futures CAP (Commissions Administratives Paritaires) et CCP (Commissions Consultatives Paritaires), élues en 2022, est en contradiction avec les concepts de modernisation et d'amélioration qu'il évoque. Le projet mis sur la table est plus proche d'une transformation radicale. L'UNSA a réaffirmé l'importance des CAP et des CCP qui doivent être proches des préoccupations des agents et qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion.

Dans le département de la Loire, plusieurs interrogations en suspens : qu'en est-il du calendrier pour les promotions à la classe exceptionnelle au 1er septembre 2018 ?, Qu'en est-il des compte-rendus

des rendez-vous de carrière ? Quand est-ce que les collègues vont le recevoir ?

Pour conclure sur cette année scolaire, nous tenons à remercier les services de la DIPER pour le travail en collaboration avec les élus du personnel tout au long de l'année.

Les élus du SE-Unsa